

contenant l'assemblage refondu, corrigé et augmenté des principes dont ils n'auraient jamais dû s'écarter.



Nous ne croyons pas inutile de donner ici, à nos lecteurs, une reproduction de ce catéchisme officiel, dont les préceptes sacrés présidèrent pendant quinze ans aux destinées de notre littérature.



LE PARFAIT CENSEUR IMPÉRIAL

GUIDE PRATIQUE

*pour la taille, l'échenillage, la greffe et l'élagage
de la littérature contemporaine.*

—
AVANT-PROPOS

« Le nombre des productions littéraires et dramatiques augmentant chaque jour, et les censeurs se trouvant conséquemment débordés, le besoin se faisait sentir

de leur offrir un guide sûr destiné à les aider dans leurs recherches et à faciliter leurs énormes travaux.

« Le gouvernement a résolu de publier à leur usage un manuel, dans lequel ils trouveront une nomenclature raisonnée des différents cas qui peuvent les embarrasser journellement.

« Trop souvent les censeurs, dans leur précipitation, laissent passer, au théâtre et ailleurs, des lambeaux de phrases, des mots, des syllabes, des virgules même, qui sont excessivement dangereuses pour l'ordre social.

« Le gouvernement impérial doit s'efforcer de les mettre en garde contre les subtilités des écrivains, des dramaturges et des dessinateurs qui, dans un but coupable, déguisent les plus pernicieuses allusions sous l'apparente bonhomie d'une phrase perfide ou d'un coup de crayon démagogique.



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA CENSURE.

« La censure est l'art de découvrir, dans les œuvres littéraires et dramatiques, des intentions malveillantes.



« L'idéal est d'y découvrir ces intentions, même lorsque l'écrivain ne les a pas eues.



« Un censeur capable doit, à première vue, déterrer dans le mot : *soupière* une injure à la morale publique.

« Il doit aussi, en moins de cinq minutes d'examen, établir péremptoirement qu'un vaudevilliste n'a pu faire bégayer son premier comique sans une intention dissimulée d'attaquer un des corps de l'État.



« Rien ne doit échapper à un censeur intelligent.

« Il ne doit lâcher une phrase, lui parût-elle absolument innocente, par exemple, celle-ci : *Il fait un temps de*

chien... tant qu'il n'est pas convaincu que l'auteur a entendu protester contre la loi sur les réunions publiques.



« En un mot, la devise du censeur doit être :

« — Coupons... coupons... il en restera toujours trop.



« Pour les œuvres dramatiques, le censeur doit, non-seulement surveiller de très-près le livret qui lui est déposé ; mais il doit encore assister soigneusement aux répétitions et se rendre un compte bien exact des gestes et des intonations des acteurs, ainsi que des décors et des accessoires.

« Ceci est d'une extrême importance.

« Exemple :



« Sur un manuscrit, la censure lit cette phrase : *J'ai*

vu vos parents... je leur ai exposé mes douleurs... mes titres... et je n'ai pu parvenir à les toucher...

« A la lecture, cette phrase amoureuse n'a rien de louche ; mais, au théâtre, l'auteur chargé de la réciter peut souligner le mot : *titre* et accentuer : *Je n'ai pu parvenir à les toucher*, de façon à faire comprendre au public des dividendes de ses obligations mexicaines.

« Le censeur doit alors couper impitoyablement.



« Quant aux dessins qui sont soumis à la censure, c'est encore plus grave.

« On n'a jamais pu mesurer jusqu'où va la perfidie des dessinateurs, surtout des caricaturistes.

« Il est des exemples effrayants de l'audace qu'ils déploient.

« Et il faut une bien grande habitude de leurs roueries pour déjouer les infernales combinaisons dont ils se font journellement un jeu.



« Un jour, l'un d'eux présenta un dessin qui était, —

ou plutôt qui paraissait — le simple portrait de Pierre Petit.

« Ce dessin semblait honnête et naïf comme un garde champêtre de Nanterre ; et l'autorisation lui fut accordée.

« Quand l'image fut en vente, on s'aperçut que l'artiste avait profité de l'immensité de la chevelure de son modèle pour représenter très-clairement, au moyen d'un habile amalgame des boucles, la mort du député Baudin sur une barricade.

« La chose était tellement bien faite, que plus de soixante-cinq mille personnes, qui avaient acheté le portrait, n'y avaient rien vu du tout d'extraordinaire.

« Mais un employé de l'administration eut l'idée d'examiner le dessin au microscope et démasqua la supercherie.

« Il fit immédiatement part de sa découverte à ses supérieurs, qui, unanimement, reconnurent dans la chevelure de Pierre Petit :

- « L'un, la *mort de Marie-Antoinette* ;
- « L'autre, une *vue de Sébastopol* ;
- « Et un troisième, *Mignon aspirant au ciel*.



« Cela prouve que l'on ne saurait se livrer à un trop minutieux examen des dessins destinés à la publicité.



« Le tact et l'habileté du censeur lui indiqueront les expériences qu'il doit faire sur les croquis présentés à son visa.

« Voici, cependant, les plus élémentaires :

« Il devra d'abord regarder le dessin de face.

« Puis l'obliquer brusquement à droite, à gauche, de bas en haut, de haut en bas.

« Il le placera la tête à l'envers et regardera attentivement si le concours des images n'offrent aucune ressemblance avec un ministre ou un sénateur.



« Avis important :

« Il n'y a rien de plus canaillé que les contours d'une image.

« L'allusion est la chose la plus perfide ; elle est dans tout, et le censeur le plus exercé peut craindre d'être surpris par elle.

« Il doit se persuader que plus la phrase de l'auteur est simple, plus elle doit cacher d'hydres révolutionnaires.

« Exemple entre mille :

« Un romancier écrit cette phrase : *Tout à coup le gendarme chargé d'arrêter Saturnin parut sur le seuil de la porte, et le malheureux jeune homme s'écria dans un mouvement de désespoir : Ah ! je le sentais!...*

« Un censeur n'aura pas besoin de beaucoup d'études pour découvrir là l'intention de ridiculiser un agent de l'autorité.

« On pourrait multiplier ces exemples à l'infini ; mais ce que nous en avons dit suffira pour mettre le censeur en garde contre toutes les perfidies de ce genre.

« Un mot d'ailleurs tranchera toutes les incertitudes d'un fonctionnaire dévoué.

« Quand il parviendra à découvrir l'allusion, il coupera la phrase.

« Quand il ne la découvrira pas, il la coupera aussi, attendu que les allusions les mieux dissimulées sont les plus dangereuses.

DES NOMS PROPRES.

« Le choix insidieux des noms propres est un moyen que les écrivains mal intentionnés ne négligent jamais.

« Avis aux censeurs qui devront les éplucher avec soin :

« *Au physique altier, M. Rouharieu était un homme de cinquante ans au regard dur et insolent. Auvergnat rusé, M. Rouharieu avait conquis une haute position.*

« Un censeur qui ne se tiendrait pas constamment sur la défensive, laisserait passer cette phrase de roman dont le héros ne paraît être qu'un personnage de fantaisie.

« Mais s'il analyse soigneusement tous les noms propres qui se placent sous son œil scrutateur, il ne tardera pas à se rendre compte que le nom de M. Rouharieu, en dépit de son apparence bénigne, est un perfide composé des noms de MM. Rouher et de Parieu.



« Le gouvernement croit avoir suffisamment démontré à MM. les censeurs les énormes dangers qu'ils feraient courir à la nation en négligeant l'examen des noms propres.

« Voici d'ailleurs un moyen sûr de déjouer les machiavéliques combinaisons des écrivains suspects.



« Lorsque, dans un roman ou dans une œuvre dramatique, le censeur constatera la présence d'un personnage ridicule, il devra être convaincu que l'auteur n'a introduit ce personnage que dans le but d'être désagréable à quelqu'un du pouvoir.

« En conséquence, il en changera le nom de façon à ce qu'aucune des lettres employées par l'auteur ne se retrouve dans le nouveau.



DES ENJAMBEMENTS.

« Encore une petite canaillerie des littérateurs, qui échappe trop souvent à la censure.

« L'enjambement criminel consiste à finir sa ligne — ou même mieux, sa page — par le commencement d'un mot, qui se termine naturellement au début du feuillet suivant, mais dont la première moitié, choisie dans un but coupable, donne tout d'abord à la phrase un tour séditieux.



« Exemple :

« *On répète partout que le gouvernement impérial
TOMBE....*

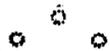
« Et à la ligne suivante :

.... *RA d'accord avec le gouvernement belge sur la ques-
tion, etc., etc.*



« On peut aisément comprendre par cet exemple tout le parti que les plumes mal intentionnées peuvent tirer des enjambements.

« MM. les censeurs devront donc examiner très-attentivement les bouts de lignes ; c'est très-important.



DES COQUILLES.

« La coquille est un tout petit accident typographique qui substitue une lettre à une autre.

« Rien de plus innocent au fond qu'une coquille.

« Mais les écrivains subversifs ont su tirer parti de ce genre d'erreurs.

« Et il arrive maintes fois que, — feignant de n'avoir pas bien relu leurs épreuves, — ils saupoudrent exprès leurs œuvres de coquilles volontaires et dangereuses.



« Ainsi nous rappellerons l'histoire de ce journaliste de mauvaise foi qui, citant une phrase du ministre des finances, imprima comme par erreur :

« *Le gouvernement, messieurs, a pris des mesures pour qu'à l'avenir les bénéfices illicites que l'on nous reproche soient empOchés.*

« Mettant la faute sur le dos du compositeur, qui aurait soi-disant lu : *empochés* pour : *empêchés*, l'auteur put commettre impunément la plus cruelle des coquilles.

« Le censeur surveillera de très-près ce genre d'escobarderie.



DES POINTS DE SUSPENSION.

« RÈGLE GÉNÉRALE : Le censeur ne doit jamais tolérer dans un roman des points de suspension.

« C'est un genre de réticences des plus dangereux.

« A la place des points de suspension, le lecteur, dont l'attention se trouve spécialement éveillée, peut tout mettre.

« Et, neuf fois sur dix, c'est une phrase séditieuse qu'il y placera.



« Le censeur a deux manières de réduire à néant cette perfidie.

« Ou il supprimera radicalement les points de suspension, ce qui est le plus sûr,

« Ou il les remplacera par une phrase officielle plus ou moins longue, selon l'espace que les points occupaient :



« Exemple :

« Au lieu de :

« *Quel pouvait être cet inconnu? Etait-ce un nouvel ennemi? Douce et mystère !*

« Le censeur devra rétablir ainsi la phrase :

« Quel pouvait être cet inconnu?... *Vive l'empereur!*... -
Était-ce un nouvel ennemi?... *Les finances de l'Etat n'ont
jamais été si prospères...* Doute et mystère!... *La France est
heureuse au dedans et respectée au dehors.*



« S'il y a plusieurs lignes successives de points de
suspension, le censeur prendra de la rédaction au hasard
dans le *Constitutionnel*.



DES MOTS SOULIGNÉS.

« On sait que, typographiquement, les mots que l'im-
primeur veut souligner sont imprimés en italique.

« Cette exception a pour but et pour résultat d'appeler
l'attention du lecteur.

« S'en défier soigneusement.

« Si ces mots contiennent une seule des lettres qui

se trouvent dans les noms de ministres ou de sénateurs, les biffer.



DES TITRES.

« Souvent les auteurs négligent, — et parfois dans un but coupable, — de faire précéder les noms de monarques ou de ministres des mots : SA MAJESTÉ ou : SON EXCELLENCE.

« Le censeur devra toujours rétablir ces marques distinctives, même dans les petites brochures contenant la règle du jeu d'écarté.



« Exemple :

« Le joueur qui a retourné SA MAJESTÉ le roi marque un point.



« Le censeur exigera que le mot : IMPÉRIALE soit toujours imprimé avec un grand I,
« Même quand il s'agira de celle d'un omnibus.



DES AFFICHES.

« L'affichage doit être surveillé de très-près par le censeur, car il porte directement sur le public.

« Le meilleur système de révision des affiches dangereuses est le suivant :

« Lorsqu'une affiche apparaît au censeur sous un jour séditieux, il indique au crayon rouge les lettres, les mots ou parties des mots qui lui semblent menacer l'ordre public.

« L'afficheur n'a qu'à coller des bandes de papier blanc sur les passages indiqués, et l'affiche peut paraître sans danger.



« Exemple :

« Un M. Dubois, auteur d'un ouvrage sur la Révolu-

HISTOIRE TINTAMARRESQUE DE NAPOLEON III

tion-française, veüt annoncer son oeuvre sur les mu s
de Paris.

« Il soumet le projet d'affiche suivant à la censure :

EN VENTE

LA

RÉPUBLIQUE

DE 1848

MYSTÈRES ET RÉVÉLATIONS

TEXTE DE M. DUBOIS

Détails provenant de sources authentiques.

DÉLICIEUX PORTRAITS. — AU MOINS MILLE ILLUSTRATIONS

« Le censeur n'a qu'à l'arranger ainsi :

.. VENTE

.. PUBLIQUE

DE 1848

.. STÈRES ..

..... DE .. BOIS

..... *provenant de*

DÉ..... MO..... L. I..... TIONS.



« De cette façon, la sécurité de la France n'est plus compromise.



Maintenant que nous avons fait défiler sous les yeux